

Vendredi 05 Décembre 2014
Lycée Gay Lussac de CHAUNY
Dispositif 14A0200267 ENSEIGNER les ARTS PLASTIQUES au LYCEE
Module 31234 L'enseignement des Arts Plastiques au lycée

Objectifs :

Travailler les pratiques pédagogiques au regard des œuvres du programme limitatif. Travailler l'articulation entre le champ artistique et la pratique des élèves.

Contenus :

Consultation des nouveaux programmes limitatifs.

Analyse des pratiques.

Réflexion sur la pédagogie de projet et son articulation avec le champ artistique.

Lycée Gay LUSSAC de CHAUNY

8h45 Accueil, présentation

9h00 Bilan de la session 2014 pour la SPECIALITE et perspectives par Philippe ZINETTI

10h00 Ateliers de réflexion sur les outils d'évaluation en arts plastiques

Quels outils d'accompagnement pour l'élève et d'évaluation pour le professeur ?

- ATELIER 1 : Culture artistique et enseignement de spécialité - Outils d'évaluation
- ATELIER 2 : Pratique artistique et enseignement de spécialité - Outils d'évaluation
- ATELIER 3 : Pratique artistique et option facultative - Outils d'évaluation

11h00 Synthèse et présentation des outils

11h30 Comment articuler pratique et culture artistique dans la préparation des élèves ? Comment articuler la culture et la pratique dans un dispositif pédagogique centrée sur la problématisation? par François QUILLARD

Collège Jacques CARTIER de CHAUNY

8h45 Accueil, présentation

9h00 Visite de l'exposition *ALPHABET*, Dessins présentés par le FRAC-Picardie, Guy Rombouts & Monika Droste, Etienne Pressager. Animation, Jacques MARCEL professeur d'arts plastiques et médiateur de la Galerie *Galarco* du collège Jacques Cartier.

Dessins du Frac-Picardie

10h00 Ateliers de pratique

Comment différencier la notion de PRESENTATION au regard de la notion de REPRESENTATION ?

Expérimentations pratiques, mise en commun pour échanges de l'après midi

12h30 Déjeuner (dans un restaurant de Chauny)

14h00 Bilan de la session 2014 pour l'OPTION FACULTATIVE et perspectives par Philippe ZINETTI

Présentation du travail de la matinée sur l'expérimentation pratique à partir de la notion de présentation

15h00 Présentation de Paolo Caliari, dit VERONESE, *Fresques de la Villa Barbaro* à Maser (1560-1561) (question du programme limitatif – Session 2015) par Stéphanie N'GUYEN V SOC et Christine BERTIN

15h30 Comment articuler la culture et la pratique dans un dispositif pédagogique centrée sur la problématisation? par François QUILLARD (synthèse des échanges du matin au regard de l'enseignement en option facultative)

16h00 Présentation de l'Espace de Partage et d'Echange M@GISTERE pour mutualiser les réflexions et les ressources pour le lycée par Régis DARGNIER.

Il est possible comme l'an dernier, d'apporter des documents de travail sur clé USB pour échange.

Compte-rendu de la journée de formation du 05 décembre 2014 à Chauny

- Matin -

Retour sur le bilan du baccalauréat L session 2014 pour les épreuves de spécialité (chiffres, pourcentages, indicateurs de réussite...)

- **Concernant la culture artistique**

Remarque d'un collègue : les questions du programmes limitatif alourdissent considérablement la culture artistique en enseignement de spécialité.

Aperçu des projets de renouvellement des programmes :

En **enseignement de spécialité**, l'idée est de prendre appui sur l'axe « *l'œuvre et le monde* » à partir des trois artistes : Ai WEIWEI, Gabriel OROZCO, Pascale Mhartine TAYOU.

En **enseignement facultatif**, une réflexion sur la création de Bill VIOLA remplacerait l'œuvre de Joan FONTCUBERTA.

[Projets de renouvellement d'œuvres et de thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2015-2016 et la session 2016 du baccalauréat](#)

Arts plastiques — Enseignement de spécialité, série L

Le monde est leur atelier : Ai Weiwei, Gabriel Orozco, Pascale Mhartine Tayou, trois artistes contemporains extra occidentaux. En s'appuyant sur des œuvres de ces trois artistes, l'objectif est de soutenir l'investigation de l'entrée de programme portant sur l'œuvre et le monde en focalisant sur « la tension entre la dimension locale et mondiale de l'œuvre [...] ». Il s'agit d'articuler cette approche précise à l'apport d'autres références dans la visée globale du programme qui interroge ce qu'est « faire œuvre ».

Arts plastiques — Option facultative toutes séries

Bill Viola - En appui sur des œuvres de Bill Viola, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur le statut de l'œuvre et présentation.

L'objectif de ce renouvellement est de prendre en compte **le programme dans sa globalité** en classe de terminale à partir **des quatre axes proposés** et de ne pas se concentrer ainsi sur des monographies d'artistes tels que Gustave COURBET, Marcel DUCHAMP et Tadashi KAWAMATA comme actuellement.

- **Concernant la pratique artistique**

Après accord, lors de la commission d'entente, l'épreuve orale s'est déroulée en laissant d'abord la parole au candidat environ 10 minutes suivies d'un entretien de 20 minutes. L'épreuve orale ne doit pas excéder 30 minutes.

- **Suite à une série de questions, il a été répondu**

Les productions collectives sont possibles à condition d'identifier la part du travail individuel de chacun ; il faut une singularité de chacun des candidats dans le travail commun (quelle est la part d'engagement personnel ?) (...)

Format : carton à dessin de format 1/2 Grand Aigle maximum

L'accrochage est à différencier de l'installation des travaux.

Pas de « performance » durant l'épreuve (la performance doit être présentée sous le format vidéo)

Pas de travaux roulés, ou transportés à part du carton. Les petits objets en volume doivent être contenus dans le carton (non possibilité de « rajouter un objet sorti de la poche » sur une production)

Il est bien évidemment possible de faire manipuler le jury.

- **Échange sur les pratiques pédagogiques travaillées en cours**

Il s'agit d'amener l'élève à rentrer dans l'idée de projet personnel et non d'imposer une série de sujets.

La thématique de l'élève doit être correctement reliée au programme de la classe de terminale : *l'œuvre*.

Comment aborder cette question avec les élèves ?

« L'œuvre est perpétuellement remise en cause dans ses fondements traditionnels comme unique, achevée et autonome. D'autres modalités de création se développent, tributaires du développement des objets et des images (production, reproduction, diffusion, etc.), dont les enjeux peuvent aussi être posés à travers la question du photographique. Instruments critiques et esthétiques d'une lecture de la modernité, les problématiques photographiques offrent des clés de lecture pour aborder les questions de l'œuvre. « Faire œuvre » engage le processus créatif de manière globale et ne se limite donc pas à la production d'une œuvre d'art. Il s'agit ici d'appréhender les dynamiques qu'entretient la création avec les éléments concrets qui consacrent ses

réalisations : rapports à l'actualité artistique et esthétique, rapports aux étapes de la reconnaissance, condition de sa réception sensible dans les espaces culturels les plus ouverts.

Depuis les avant-gardes historiques, l'œuvre est confrontée à la production en masse des photographies. »

Extrait du programme - Bulletin officiel spécial n°9 du 30 septembre 2010

Il est donc préférable de mettre les élèves en situation de questionner leur pratique personnelle au regard de cette notion et de les inviter à définir **un geste artistique personnel**.

Comment la pratique de l'élève s'inscrit-elle dans une démarche artistique ?

- **Que signifie « faire œuvre » aujourd'hui ?**

Se positionner par rapport à des références artistiques, esthétiques, théoriques...

S'interroger sur la contemporanéité de la création et sur les conditions de la réception sensible de l'œuvre dans les espaces culturels les plus ouverts.

Faire émerger sa démarche en mettant en valeur le processus créatif.

L'élève doit inscrire sa pratique obligatoirement en relation avec les quatre axes du programme.

Le but est de révéler une démarche à travers un choix libre de moyens et de techniques.

Le **carnet de travail**, support de recherches permet entre autres de présenter les références artistiques (renseignées avec précision) ; cela permet au candidat de s'appuyer sur des « visuels » durant l'entretien ou la présentation.

Il est nécessaire de compléter la fiche pédagogique de manière affinée selon le profil d'élève singulier ou de situations particulières (parcours, sorties réellement effectuées, présence d'un dossier numérique parmi les travaux ...)

Tous les travaux doivent être signés de manière originale (pas de tampon, ni de photocopies).

- **Calendrier du bac - Enseignement obligatoire – Session 2015 (à confirmer)**

Les écrits se dérouleront du 17 juin au 24 juin 2015

Pour tous les domaines artistiques (commissions au lycée La Hotoie)

Commission d'entente : le vendredi 26 juin

Épreuves orales : lundi 29 et mardi 30 juin (voire mercredi 1^{er} juillet)

Commission d'harmonisation et saisie des notes avant 18h00 : le vendredi 03 juillet

Épreuves orales de second groupe : jeudi 09, vendredi 10 et samedi 11 juillet

- **Réflexion en atelier sur la question de l'évaluation**

Comment déterminer ce qui est attendu pour chacune des compétences évaluées (présence faible, pertinence, complexité) ?

- Culture artistique pour les 3 questions (voir tableaux)

- Pratique plastique (voir tableaux – option facultative et enseignement de spécialité)

- Après midi -

Retour sur le bilan du baccalauréat session 2014 pour les épreuves facultatives (chiffres, pourcentages, indicateurs de réussite...)

Les jurys doivent rester bienveillants, équitables et neutres.

Les binômes de jurys changent toutes les ½ journées.

Attention à bien distinguer les candidats libres et ceux qui ont suivi les cours sans fiche pédagogique.

- **Concernant la pratique artistique**

Tous les travaux doivent être authentifiés (signature du professeur, nom et prénom du candidat, session, mention option facultative, établissement ...)

Le candidat doit être capable de mettre en relation son travail avec les œuvres du programme limitatif, mais le jury peut aussi interroger le candidat sur les deux autres œuvres s'il le juge nécessaire ; d'autres références culturelles doivent être convoquées pour étayer l'argumentation autour de la présentation du dossier.

Le carnet de travail n'est pas obligatoire et les croquis peuvent apparaître sur des feuilles bidimensionnelles maximum format Raisin.

Les productions collectives sont possibles à condition d'identifier la part du travail individuel de chacun ; il faut une singularité de chacun des candidats dans le travail commun (quelle est la part d'engagement personnel ?) (...)

- **Bilan de la matinée de travail avec Jacques MARCEL**

Le support de l'exposition permet de travailler à partir d'éléments concrets et l'échange sur la question de la présentation est plus riche.

La pratique suscitée par l'exposition pouvait être plus approfondie avec plus de temps ...

- **Suite à une série de questions, il a été répondu**

Pas de travaux roulés, ou transportés à part du carton. Les petits objets en volume doivent être contenus dans le carton (non possibilité de « rajouter un objet sortie de la poche » sur une production comme oreiller gonflable, feuille roulée, objets rajoutés...);

Les travaux en 3D sont photographiés ou filmés.

Le pliage doit être justifié au regard de la notion de présentation (il ne faut pas plier juste pour que le format « rentre » dans le carton à dessin).

Le matériel informatique peut être personnel, mais il doit respecter les règles de l'épreuve (pas de connexion Internet, pas de Smartphone).

Préparation des élèves à l'oral nécessaire pendant l'année de façon à éviter les discours narratifs et l'utilisation d'un vocabulaire approximatif.

La démarche de projet est à privilégier afin de ne pas enfermer l'élève par des incitations trop ciblées et de lui permettre ainsi de s'approprier son dossier. Le **questionnement** auprès des élèves peut être élaboré à partir de **notions** qui suscitent une interrogation dans l'avancée du projet personnel.

- **Dates des épreuves orales des options facultatives – Session 2015**

Lundi 18, Mardi 19 et Mercredi 20 mai : arts plastiques, musique, théâtre
Mardi 26, Mercredi 27 et Jeudi 28 mai : danse, histoire des arts, cinéma audiovisuel.
 Demander les dossiers élèves 10 jours avant.

- **Commissions Session 2015 – Lycée la Hotoie Amiens (à confirmer)**

Domaines artistiques	Commission d'entente avec retour et échange des dossiers pour les domaines artistiques concernés	Commission d'harmonisation
Arts Plastiques	Vendredi 15 mai - 9h30	Vendredi 29 mai – 9h30
Cinéma - audiovisuel	Vendredi 22 mai - 14h00	Vendredi 29 mai – 14h00
Danse	Vendredi 22 mai	Jeudi 28 ou vendredi 29 mai
Histoire des arts	Mardi 12 mai	Lundi 01 juin
Musique		
Théâtre	Mardi 12 mai	Mercredi 27 mai

- **Réflexions sur la fiche d'évaluation**

Comment travailler par compétences et traduire l'évaluation sur 20 points ?

Evaluation par compétences avec une note sur 20 (12+4+4)

Comment harmoniser le découpage des 3 critères ?

Qu'est-ce que l'on attend dans les 3 colonnes « faible, pertinent, complexe » ?

Il faut privilégier une évaluation positive (partir de la note globale et répartir les points ensuite).

Coefficient 2 pour toutes les séries (Baccalauréats technologique et général)

Des outils sur l'évaluation sont joints en annexes de ce compte-rendu.

- **Questions et remarques diverses**

Enquête demandée par l'Inspection Générale à retourner directement auprès de Philippe ZINETTI : effectifs des filières artistiques dans les établissements scolaires **via la messagerie académique pour le 09 janvier 2015.**

Actuellement les lycées sont invités à mettre leurs parcours de formation en réseau, il y a donc une réflexion sur les enseignements à faible effectif.

Le « nombre limite » des élèves pour constituer un groupe raisonnable est de 12 élèves, mais cela reste à étudier en fonction des conditions réelles et spécifiques de chaque établissement.

Appel à candidature : un mi-temps partagé sera disponible sur le lycée Jules UHRY de Creil (Arts Plastiques - Histoire des Arts - Cinéma-audiovisuel) à la rentrée 2015. Contacter directement Philippe ZINETTI si un professeur est intéressé.

Afin de valoriser notre discipline artistique, il ne faut pas hésiter à inscrire les élèves au **Concours Général des Lycées** (inclure un volet pratique en lien avec les programmes de spécialité notamment).

- **Documents de travail**

Diaporama Powerpoint *Paolo Caliari, dit VERONESE, Fresques de la Villa Barbaro à Maser (1560-1561)* : question du programme limitatif – Session 2015 - Stéphanie N'GUYENVAN SOC.

Fichier conseils pratiques sur les modalités et objectifs des épreuves - Laure BASSET.

Tableau synoptique des épreuves mis à jour.

Tableau récapitulatif des trois œuvres du programme limitatif mis à jour - Christine BERTIN.

- **Documents ressources**

Exposition Marcel Duchamp. La peinture, même du 24 septembre 2014 - 5 janvier 2015 au Centre Georges Pompidou

Exposition Alphabet, collection du FRAC-Picardie à la Galerie de Chauny

Catalogue d'exposition, Monument 2014, L'étrange cité, Ilya et Emilia KABAKOV, RMN 2014 (intéressant sur la question de la *Présentation*)

- <http://www.grandpalais.fr/fr/article/monumenta-2014-toute-lactu>

- <http://2012.monumenta.com> (Daniel Buren)

Jean LANCRI, De l'ombre chez (ou sur ?) Marcel Duchamp, Quatre-vingts notes conjointes ou ombres portées sur Étant donné, Paris, Apolis Éditions, décembre 2013

- **Sites de partage élaboré par Régis DARGNIER**

M@GISTERE : ce site est à destination exclusive des professeurs en enseignement obligatoire et spécialité série Littéraire. Un **mail de bienvenue** est envoyé à tous les professeurs concernés avec un **tutoriel** sur le fonctionnement (accueil, consulter des ressources, mutualiser, élaborer un projet).

Tous les documents concernant les enseignants en enseignement facultatif seront envoyés directement sur les boîtes académiques.

Le site académique des arts plastiques animé par Jacques MARCEL et Régis DARGNIER peut apporter aussi une aide précieuse à la compréhension et à la construction des cours.

<http://arts-plastiques.ac-amiens.fr>

Le site de la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) permet notamment d'avoir un regard sur les formations et tous les domaines artistiques et de culture scientifique abordés (Arts plastiques, architecture, danse, cinéma-audiovisuel ...), mais aussi d'accéder directement à l'actualité de toutes les **Galleries d'établissement de l'Académie**.

<http://www.ac-amiens.fr/action-culturelle/>

Les dossiers des Projets de Réussite Éducative en Picardie (PREP) sont arrivés dans les établissements et doivent être déposés pour le 15 avril 2015.

- **L'inspection**

Présentation des quatre chargés de mission : Laure BASSET, Solange LEFRANC, François QUILLARD et Rachel VIARTEIX.

Dans le cadre d'une inspection, il est nécessaire de présenter et de mettre en valeur les outils pédagogiques, les préparations réalisées par le professeur. Il est important par exemple même si des outils sont proposés en formation de se les approprier. **La notice d'inspection** est désormais spécifique aux arts plastiques, elle est élaborée en deux parties, l'une à remplir avec le chef d'établissement sur la situation des arts plastiques au sein de l'établissement et le rayonnement de la discipline, l'autre est à complétée par le professeur.

Cette année, il y a **25 stagiaires arts plastiques** dans l'académie avec deux professeurs reçus à l'agrégation interne et deux professeurs en reconversion.

- **Conclusion de la journée**

Lecture du sondage réalisé par des professeurs stagiaires de l'ESPE de Lille sur la représentation des professeurs et des cours d'arts plastiques auprès de collègues d'autres disciplines ... Consternant et édifiant ...???!!!!!